

## MUNICIPALITÉ D'AUTHIER-NORD

### ORDRE DU JOUR

#### Séance extraordinaire du 15 décembre 2022

- La première séance sera tiendra à 19h00, et il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :
  1. Adoption de l'ordre du jour.
  2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023.
  3. Adoption du Plan Triennal d'Immobilisations (PTI).
  4. Période de questions.
  5. Clôture de la séance.
  
- La deuxième séance extraordinaire se tiendra à 19h15 et il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :
  1. Adoption de l'ordre du jour.
  2. Adoption du Règlement 2022-06 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année financière 2023.
  3. Adoption du Règlement 2022-07 déterminant le taux de la taxe foncière, de la tarification des services, des taux d'intérêt et de pénalité ainsi que les dates et le nombre de versements pour l'année financière 2023.
  4. Période de questions.
  5. Clôture de séance.